

# **AQUA'NAT VALLEE DE CHEVREUSE**

Piscine Intercommunale Alex Jany – Chemin des Regains – BP 48 – 78472 CHEVREUSE cedex  
E-mail : [anv@aquanat.com](mailto:anv@aquanat.com) – Site internet : [www.aquanat.com](http://www.aquanat.com)

## **PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR et BUREAU DU MERCREDI 31 MAI 2017**

---

**Présents** : Madeleine CARDON – Marie-Christine LEVY-- Nicole SAINT-VENANT –Monique MAGUER  
Hervé HOLLOCOU – Bruno MAUGER – Jean-Claude PERRET – Thierry CORRIOU - Jean-Louis SAINT-  
VENANT

**Absents excusés** : Didier LAHAYE

Début de la séance : 19H00.

### **1. Adoption du procès-verbal du 22.04.2017 :**

Remarques sur procès-verbal :

LIRE : SAMEDI 22 AVRIL 2017 au Lieu du MERCREDI 22 AVRIL 2017 dans le titre du PV  
RAJOUTER : Monsieur PERRET dans la composition de la commission sportive.  
LIRE : LIFN au lieu du CIF au chapitre 3

Le procès-verbal du 22.04.2017 est adopté à l'unanimité.

### **2. Adoption du planning 2017/2018 :**

Le Président Explique :

Monsieur Marc SAINT-VENANT a présenté à la Commission sportive un projet de planning pour la saison 2017/2018 en respectant le cahier des charges que le comité directeur lui a fixé :

- Augmentation du nombre d'adhérents (base 900)
- Acquérir dans les prochaines années le label « club formateur »
- Redevenir 3<sup>ème</sup> club du département à moyen terme
- Formation en apprentissage d'un nouveau éducateur BPJEPS (DINANE Mathieu)
- Condition d'attribution de lignes d'eau identique

Après discussion, la commission sportive a validé ce planning et a décidé de le présenter au comité directeur pour adoption.

Le comité Directeur adopte le planning d'occupation 2017-2018 à l'unanimité.

### **3. Ressources humaines**

#### **A) Heures hebdomadaires 2017/2018 des éducateurs sportifs vacataires**

Vu du planning d'occupation 2017-2018, les heures "éducateurs sportifs" vacataires sont :

- CARLIER Vincent : 13H00 mensuelles
- DINANE Serge : 2H00 mensuelles
- DELPIERRE Coralie : 3H00 hebdomadaires

Le Comité Directeur adopte à l'unanimité les heures hebdomadaires des éducateurs sportifs vacataires pour la saison 2017-2018.

#### B) Contrat en CDI de Monsieur Julien CADIC :

Vu le nombre d'heures hebdomadaires de Monsieur Julien CADIC pour la saison prochaine (12 heures), le président propose de modifier son contrat en CDI vacataire à l'heure pour un contrat en CDI de 12h00 hebdomadaires et une rémunération mensuelle de 1000 € brut à compter du 01 septembre 2017.

Bien sûr ce nouveau contrat sera proposé à Julien CADIC que s'il obtient sa licence STAPS entraînement et nous présente sa carte professionnelle. (Document obligatoire pour entraîner contre rémunération).

Le comité Directeur décide à l'unanimité la modification du contrat de Julien CADIC dans les conditions ci-dessus décrites.

#### C) Relevés horaires annuels des entraîneurs à temps plein

Bruno MAUGER présente les relevés d'heures de la saison 2017/2018 pour nos deux éducateurs à temps complets.

Le comité directeur prend note et souligne que le nombre d'heures effectuées pour des temps complets est très correct.

### 4. Grille tarifaire pour la participation aux stages de la saison 2017/2018

Le président présente la grille tarifaire pour la participation aux stages de la saison 2017/2018.

STAGES	DATES	BASSIN	PARTICIPATION FAMILLE
TOUSSAINT 2017	Du 29/10/2017 au 04/11/2017	25 M	300 €
FEVRIER 2018	Du 25/02/2018 au 03/03/2018	50 M	300 €
AVRIL 2018	Du 22/04/2018 au 28/04/2018	25 M	300 € (150 € si 3 <sup>ème</sup> stage)

Le comité directeur adopte à l'unanimité les tarifs de participations aux stages de la saison 2017/2018

### 5. Tarifs des cycles du stage Estival 2017

Le président présente la grille tarifaire des cycles du stage estival 2017.

CYCLE	DATES	NOMBRE DE SEANCE	TARIFS
1 <sup>er</sup> cycle	Du 10 au 13 juillet 2017	4	80 €
2 <sup>ème</sup> cycle	Du 17 au 21 juillet 2017	5	100 €
3 <sup>ème</sup> cycle	Du 24 au 28 juillet 2017	5	100 €

Le comité directeur adopte à l'unanimité les tarifs des cycles du stage estival 2017

### 6. 20<sup>ème</sup> Meeting de la Vallée

Au vu de l'avant-projet du calendrier fédéral et régional, le président, en accord avec le directeur du meeting, Monsieur Didier LAHAYE, propose les 17.18 et 19 Novembre 2017 comme dates pour notre meeting.

Le comité directeur valide à l'unanimité les 17.18 et 19 novembre 2017 comme dates pour notre 20<sup>ème</sup> meeting.

Madame Nicole SAINT-VENANT présentera la plaquette au Président et au Directeur du meeting.

*ATTENTION : Suite à une obligation de changement de dates de dernière minute, le meeting se déroulera les 01,02,03 Décembre 2017*

## 7. Documents saison 2017/2018 :

Bruno MAUGER, présente différents documents.

- La feuille d'inscription au stage estival de perfectionnement
- Le dossier de réinscription 2017/2018
- Le dossier d'inscription 2017/2018
- La chartre sportive

Le président remercie Bruno MAUGER pour son travail et le comité directeur valide ces documents.

## 8. Equipements :

Bruno MAUGER présente le « pack équipement » pour la saison prochaine.

Le comité directeur valide le « pack équipement » pour la saison prochaine et adopte à l'unanimité les tarifs suivant :

- Le « pack équipement » : 50 €
- Le sac à dos : 40 €
- Les accessoires du « pack équipement » à prix coutant arrondi à l'euro inférieur ; (prix 2017/2018 non communiqué à ce jour par les fournisseurs)

Le président rappelle que la dotation annuelle « Arena » est prioritairement distribuée aux officiels et aux entraîneurs. La dotation des nageurs sera complétée par des achats club.

## 9. Officiels

Monsieur Thierry CORRIOU fait le point sur la saison 2016/2017.

A ce jour, le montant des amendes pour non présentation d'officiels est de 76 €. (45 € pour la LIFN et 31 € pour un meeting).

Un repas est organisé pour remercier les officiels d'avoir chronométré cette saison le Vendredi 23 juin 2017 à 20H00 au restaurant « la crêperie CAVROSA » à Chevreuse.

## 10. QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Bruno MAUGER demande si le club participe financièrement aux frais des championnats de France été des maîtres.

Le président lui répond que la participation du club d'un montant de 50 € par nageur est également valable pour les championnats de France été des maîtres.

Monsieur Bruno MAUGER demande si le club participera financièrement à la soirée du club adulte le jeudi 22 juin 2017.

Le président lui répond que le club achètera les boissons comme les années précédentes.

La séance est levée à 21H00.

Jean-Louis SAINT-VENANT  
Président

